



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 juillet 2021

Le Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ) remet au Gouvernement un avis sur la mise en œuvre du plan « 1 jeune, 1 solution ».



Saisi par la Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Sarah EL HAIRY, afin d'analyser la mise en œuvre du plan « 1 jeune, 1 solution » lancé à l'été 2020, le Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse a remis son avis « 1 jeune, 1 solution ! Premier bilan : pour un meilleur avenir des jeunes », adopté le mercredi 30 juin 2021.

Dans cet avis, le COJ analyse les 23 mesures mises en place par le Gouvernement au bénéfice des jeunes dans ce contexte de crise. Elles sont réparties en trois axes principaux : le premier axe porte sur l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle ; le second sur l'orientation et la formation des jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir et le troisième concerne l'accompagnement des jeunes éloignés de l'emploi par la création du parcours d'insertion sur mesure.



Le COJ exprime également son avis sur la plateforme www.1jeune1solution.gouv.fr dont l'objectif est de rendre visible et accessible toute aide à destination de la jeunesse.

D'un point de vue général, le COJ se réjouit des mesures du plan « 1 jeune, 1 solution » ainsi que des mesures complémentaires ajoutées ces derniers mois pour soutenir les jeunes confrontés à des difficultés dans leur insertion sociale et professionnelle. Néanmoins, il estime que ce plan présente différentes dynamiques qui ne convergent pas, de facto, vers un accompagnement global et personnel, pourtant nécessaire.

Dans ce cadre, il réaffirme le besoin de s'appuyer sur l'ensemble des acteurs concernés par les politiques de jeunesse et pas uniquement sur ceux tournés vers l'insertion sociale et professionnelle. Il rappelle également la nécessité de prendre en compte les offres déjà existantes, notamment celles des Régions, qui jouent aujourd'hui un rôle crucial dans les questions liées à la jeunesse.

Ainsi, sans se prononcer sur la pertinence des mesures déployées dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le COJ préconise dans cet avis une optimisation de chacune d'entre elles dans l'objectif de construire une véritable politique de jeunesse structurelle et non une réponse d'urgence face aux difficultés soulevées par la crise sanitaire.

Au total, plus de 70 recommandations ont été émises par le COJ pour optimiser le plan « 1 jeune, 1 solution ».

Pour tout savoir sur le Conseil d'Orientation des politiques jeunesse : www.jeunes.gouv.fr/coj

Contact Presse :

Naouel Amar

Adjointe au secrétaire général du COJ naouel.amar@jeunesse-sports.gouv.fr